

## NOTE D'INTERVENTION

*Groupe socialiste, écologiste et républicain*



**Sylvie CRUNCHANT**, présidente de la commission Solidarité  
Conseillère départementale du canton de Vandœuvre-lès-Nancy

---

### Politique sportive départementale Refonte des dispositifs d'aide aux clubs (rapport n°8)

*Seul le prononcé fait foi.*

Monsieur le Président,  
Mes chers collègues,

Le sport est devenu une politique publique qui mobilise les territoires et leurs acteurs autour d'un projet commun.

Aujourd'hui, les pratiques sportives ont fortement évolué et si parfois leur choix est lié à une attitude consumériste souvent relative à un engouement du moment ou consécutif aux grands événements sportifs, ces pratiques sont davantage orientées vers la santé et le bien-être. Le sport de compétition étant lui un domaine plus réservé.

Le sport joue un rôle capital en tant que vecteur de socialisation, d'intégration, de mixité sociale et d'éducation. Il permet aux jeunes comme aux moins jeunes l'exercice de la citoyenneté vécue en acte dans les apprentissages.

Nous avons fait le choix comme l'a rappelé mon collègue Antony Caps de **co-construire notre politique publique du sport**. Les assises ont été des moments riches d'échanges et ainsi que d'échanges riches dont la synthèse vise à intégrer les attentes du monde sportif associatif dans l'évolution de nos dispositifs

La refonte des dispositifs n'est pas une simple modification de nos partenariats, mais au contraire le renforcement de ces derniers.

Nous soulignons les liens qui nous unissent à nos partenaires. Nous réaffirmons les ambitions qui sont les nôtres et qui se déclinent selon des objectifs précis :

- **Permettre la pratique au plus grand nombre**
- **Etre acteur du lien social**
- **Développer le bénévolat pour permettre le fonctionnement des clubs**
- **Accompagner et favoriser le sport de haut niveau**

Pour ce faire, nous développons une politique sportive qui tient compte des spécificités du mouvement associatif sportif. Nous souhaitons favoriser, autant que faire se peut, le développement de l'offre au niveau des territoires, garantissant ainsi les mêmes chances d'accès à tous les Meurthe-et-Mosellans.

**Permettre l'accès au plus grand nombre**, également aux publics les plus éloignés voire en situation de réinsertion ou de handicap, est une volonté de lutter contre les inégalités et de contribuer au mieux-être physique, psychologique et social des personnes concernées.

Par ailleurs, les assises ont été l'occasion de rappeler que le bénévolat est placé au cœur du monde associatif. Comment endiguer la crise du bénévolat quand on sait que plus de 80% des ressources humaines des associations sont des bénévoles ? Quel statut donné aux bénévoles pour valoriser leur engagement ?

Il convient aussi de souligner le choix que nous faisons d'accompagner plus fortement les clubs engagés dans des projets favorisant les actions en faveur de l'éducation, de la citoyenneté, de la solidarité et de l'insertion, c'est le sens du **contrat sportif solidaire (C2S)**.

Ce rapport met en lumière notre conception de ce que doit être une politique publique. En l'occurrence, une politique publique n'est efficace que si elle répond aux attentes des personnes auxquelles elle s'adresse. Pour ce faire, il convient d'**agir au plus proche des territoires et des acteurs qui accompagnent les initiatives**.

Les assises ont été une étape importante du processus, celle du partage et de la construction. Agir comme nous l'avons fait en élaborant les actions avec nos partenaires, nous permet de définir une politique sportive pour et avec le monde associatif sportif et d'accompagner les valeurs éducatives, citoyennes et sociales portées par le sport.

Je vous remercie.